



## ASSEMBLEE GENERALE DE LA GOUTTE VERTE

29 MARS 2017

### Membres présents

Nadège Bonnet, Violaine Robert, Issoufou Sanogo, Pauline Caillet, Pascale Desmazières, Yasmine et Françoise Saad, Amina Sireau, Kamran Kavoussi, Sandie Dardar, Samuel Toriel, Thibaut Thiollier et Santiago Nines Requeiro.

Pouvoirs sont donnés à Nadège Bonnet (Aziza et Baptiste D'otemar), Pauline Caillet (Marie-Clotilde Chery) et Violaine (Santiago Nines Requeiro).

L'Assemblée générale débute à 19h20. Il est proposé de suivre les points de l'ordre du jour. Samuel Toriel, Thibaut Thiollier et Santiago Nines Requeiro ont rejoint la réunion.

Yasmine Saad et Françoise Saad quittent l'Assemblée après le point 1.

### **1- Présentation et approbation du rapport moral et financier de l'association**

Un état des dépenses et des recettes est présenté par Amina pour la période du 25 novembre 2016 au 29 mars 2017. Le solde est de 922 euros.

Le bilan financier pour l'année 2016 n'est pas finalisé. Un document portant sur la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016 sera communiqué ultérieurement aux membres de l'association.

L'authenticité du solde, après échanges sur les dépenses opérées pendant l'année, n'est pas remise en cause. Il est donc proposé aux membres présents de faire un vote « a priori » et de confiance. La validation des comptes est faite « sous réserve » jusqu'à la production effective du document financier.

Violaine présente le rapport moral de l'association. Des compléments sont apportés sur des activités menées pendant l'année et sur des éléments relatifs au déménagement de l'association.

Il est proposé de faire un seul vote à main levée portant à la fois sur le rapport moral et le rapport financier.

### **Résultats des votes**

14 voix pour

1 abstention

**0** contre

## **2- Proposition de modifications et approbation des nouveaux statuts de l'association**

Des copies des statuts modifiés sont distribuées aux membres présents. Par ailleurs, en amont de l'assemblée générale, des échanges par mail ont été faits sur les propositions de modification, lesquelles ont été intégrées aux nouveaux statuts proposés ou étaient à ce moment-là en cours d'intégration, vu que le dernier mail datait de la veille de l'assemblée. Les membres présents sont invités à poser leurs questions.

Il est notamment proposé de retravailler à l'avenir l'article 2 de l'association « Objet ». En effet, il y a maintenant sur le quartier plusieurs associations de jardinage. Que propose la Goutte Verte qui la distingue des autres associations ? La configuration du quartier a également changé. La Goutte Verte ne peut plus occuper et valoriser de la même manière qu'avant les dents creuses laissées par les réaménagements de parcelles.

### **Résultat du vote**

12 voix pour

3 abstentions

**0 contre**

## **3- Désignation des membres du collège**

La majorité des membres présents ayant acté le principe d'un fonctionnement collégial de l'association, il est proposé de désigner les membres du collège qui seront en charge de son administration. Thibaut se joint au vote.

Violaine, Amina, Nadège, Issoufou, Kamran et Sandie se portent candidats.

### **Résultat du vote**

14 voix pour

2 abstentions

Les membres du collège se réuniront prochainement afin de se répartir les différentes tâches liées au fonctionnement de l'association.

## **4- Perspectives de l'année 2017**

### **○ Sur le TEP Boris Vian**

L'association Goutte Verte dispose d'une convention lui permettant d'occuper cet espace jusqu'au 30 avril 2017. La question se pose de savoir s'il est possible de prolonger cette période. La Goutte Verte étant associée aux discussions sur le réaménagement du TEP, elle pourrait négocier avec la mairie dans ce cadre.

Pour ce faire, il est proposé, d'une part, de contacter Mme Komites et, d'autre part, de trouver d'autres interlocuteurs à la mairie du 18e.

○ Sur la parcelle Richomme

La parcelle Richomme est le seul espace pérenne dont dispose l'association. Son utilisation devra être utilement discutée entre les membres : quels usages et activités souhaitons-nous y développer ?

Sont présentés à l'assemblée générale les premières propositions de plan élaborées par Baptiste en fonction des réunions discussions précédentes, ainsi qu'une proposition de plan élaborée par les personnes en charge de ce projet mandatés par la mairie du 18eme et de la ville de Paris.

Baptiste a, par la suite, fait une seconde proposition de plan prenant en compte les recommandations après discussion avec les personnes en charge de ce projet de la mairie de Paris. Ce plan est également présenté à l'assemblée générale.

Le contact dont l'association dispose est M. Couard responsable des Espaces Verts de la mairie du 18e.

○ Projet de jardins en cours d'immeuble

L'Equipe de développement local (EDL) du 18ème propose de mettre en place des jardins en cours d'immeuble avec la participation de ses habitants. Une concertation impliquant plusieurs immeubles du quartier est en cours. Des membres de la Goutte verte, intéressés par ce projet, doivent rencontrer un responsable de l'EDL le 21 avril. Lors de ce rendez-vous, l'EDL exposera les différents éléments du projet et, certainement, ses attentes.

○ Sur la parcelle du Square Bashung

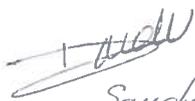
La mairie prévoit semble-t-il de réaménager le square Bashung, espace pour lequel l'association Goutte Verte dispose d'une convention jusqu'à la fin de l'année 2018. Pascale nous rend compte d'une de ses visites à *Paris Macadam*, lors de laquelle Mme Komites a proposé à cette association de participer aux concertations organisées par la mairie à propos du réaménagement du square. Nous constatons que l'association Goutte Verte n'a pas été sollicitée.

Sur ce point, il est proposé, si les membres souhaitent conserver cet espace, de contacter la mairie pour intégrer la concertation en cours.

1. Points divers

Amina nous présente le projet de collectif de femmes qui doit investir l'espace sur lequel se trouve *La Table Ouverte* (à l'angle des rues Poissonniers et Polonceau).

Le fait est, que cet espace partagé avec l'association La table Ouverte nous a été refusé sans explication claire de la part de la mairie de Paris. La question de profiter de l'installation d'une seconde association sur ce terrain pour demander des explications à Mme Komites est discutée.

  
Saoude DARDAR

  
Violaine ROBERT

  
Pour la Goutte Verte

A Paris, le 21 mai 2017

  
Amina SIREAU

  
ISSOFOU SANOGO